

Présidé par Gilbert DE MIRAS

Membres présents : Jean-Claude BANIZETTE, Jean-Marc BOISSENOT, Gilbert DE MIRAS, Robert DESCOINS, Marie-José ÉLIE, Philippe FAYET, Didier FOURCAUD, Christian GALLOT, Jean-Pierre JOYEUX, Joëlle LABADIE, Jean-Thierry LANSADE, Jean-Claude MAILLAT, Michel NICOLEAU, Ghislain PANTAROTTO, Jean-Louis REY et Christian SCALIGER - Conseillers Communautaires titulaires.

Jacques LACOSTE, Francis LAGARDE, Jean-Eric MARCHE et Marie-Pierre POUGET - Conseillers Communautaires suppléants.

Membres excusés : Philippe COUSINET, Serge FOURCAUD, Marie-José GUERIN, Nicole JOUANNEAU, Jean-Charles JOURDAN, Daniel LACHAIZE, Michel MOUTREUIL, Jean-Éric VIGOUROUX et Joan VILLECHENOUX.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre JOYEUX

Le Président remercie M. Maillat pour l'accueil de l'Assemblée dans la salle des fêtes de Lamothe-Montravel et présente Mme Muriel Revranche (Directrice de l'Espace Économie Emploi du Bergeracois et Coordinatrice de la Maison de l'Emploi Sud Périgord) et M. Alain Thibal-Maziat (Secrétaire Général de la (CGPME) Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises). Tous deux restituent l'expérimentation menée auprès des entrepreneurs du territoire au titre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Objectif : trouver sur le territoire les ressources humaines pour mener les projets de demain. Il s'agit de développer la démarche, courante dans les grandes entreprises, au niveau des Communautés De Communes (CDC) et des petites structures.

1. Restitution de la GPEC

3 territoires ont mené la même expérimentation : CDC du Pays Beaumontois, du Monpaziérois et de Montaigne en Montravel.

Démarche en 2 étapes

- *Diagnostic de l'activité économique du territoire.* M. Thibal-Maziat note que sur notre territoire celui-ci était déjà réalisé, complet et récent.
 - . Tissu économique principalement constitué de petites structures
 - . Secteurs qui totalisent le plus d'emploi : industrie et agriculture
 - . Établissements les plus représentés : agriculture, construction et commerce
 - . Métiers concentrant le plus d'offres d'emploi : montage de structures, commerce, grande distribution...
 - . Évolution du nombre des personnes sans emploi de catégorie A : + 10.7 % sur 1 an (inférieur à l'évolution sur le territoire Sud Périgord)
 - . Personnes les plus touchées par le chômage : entre 25 et 49 ans avec un faible niveau d'études
- *Repérage et accompagnement des entreprises porteuses d'un projet à court terme*
 - . Identifier les projets (enquête, questionnaire...) et définir les besoins
 - . Mobiliser les partenaires institutionnels et privés

Nature des projets accompagnés sur le territoire

44 entreprises ont un projet et des besoins et 25 ont accepté l'accompagnement

- Investissement immobilier
 - . 8 projets de construction ou d'extension de locaux : 0 réalisation
- Investissement matériel : 3 projets d'achat de machines : 1 réalisation
- Recrutement
 - . 12 emplois potentiels : 10 recrutements effectués dont 5 en contrat-formation

Constat

- Les entreprises méconnaissent les dispositifs et organismes d'accompagnement.
- Comment assurer un bon niveau d'information des entreprises ?

JM. Boissenot : la création d'un club d'entreprises peut être une réponse. La démarche est en cours sur le territoire. Une trentaine d'entreprises sont intéressées. Un club d'entreprises existe déjà sur le Pays Foyen, il faut s'en rapprocher.

G. de Miras : la première compétence de la CDC est l'économie, la collectivité peut donc être un facilitateur dans la création d'un réseau local entre les entreprises, les institutionnels et les demandeurs d'emploi. La CDC peut jouer un rôle à côté des Chambres Consulaires et de Pôle Emploi.

Le Président remercie Mme Revranche et M. Alain Thibal-Maziat pour leur intervention.

Lecture par M. Descoins du compte rendu du 05 décembre 2011.

**L'Assemblée, à l'unanimité, valide le compte rendu
du Conseil Communautaire du 05 décembre 2011**

2. Autorisation de passation des marchés pour la halte-ferroviaire de Vélines

Le Président informe que la convention pour l'aménagement de la halte ferroviaire de Vélines et de ses abords avec l'État, le Conseil Régional, la SNCF, RFF et la CDC a été signée par tous les partenaires. Les travaux peuvent à présent commencer, il convient donc de lancer les différents marchés et notamment la maîtrise d'œuvre.

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la CDC sont estimés à 155 050 € HT. L'autofinancement est de 45 %. Le montant total des travaux est de 270 075 € HT (hors effacement de réseaux et éclairage public).

Conformément au règlement de la commande publique de la CDC, une commission informelle doit donner son avis sur le choix des entreprises.

Se proposent : P. Fayet, JP. Joyeux, G. de Miras et JL. Rey

Délibération : Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, autorise le Président à lancer la consultation pour le recrutement du maître d'œuvre, les missions complémentaires et le marché de travaux.

3. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour Écopôle Aquitaine

Le Président donne la parole à JM. Boissenot, Vice-président en charge de la commission Écopôle qui donne le compte rendu de la négociation avec Scape Architecture.

Étaient présents : M. Duncan Lewis et 2 assistants pour Scape Architecture, M. Eric Chapuis et Mlle Alexandra Puts de la SEMIPER et MM. Boissenot et Joyeux de la CDC.

Rappel : le projet de Scape Architecture a été choisi mais le coût de la maîtrise d'œuvre est élevé. Plus de 15 % du montant des travaux alors que le prix du marché se situe aux alentours de 13 %.

D. Lewis semble très intéressé par le projet et serait susceptible de revoir sa proposition.

Un courrier, préparé par la SEMIPER, listant toutes les modifications et souhaits de la CDC a été envoyé ; D. Lewis doit y répondre point par point.

Le Président insiste sur la difficulté de réunir les financements pour la réalisation du projet. Si celui-ci n'est pas subventionné au moins à 60 %, la collectivité ne pourra pas le porter.

La réponse du Conseil Régional se fait attendre alors que le projet répond à tous les critères d'attribution (pépinière et hôtel d'entreprises).

Le Conseil Général attend de connaître la position du Conseil Régional pour se prononcer sur un montant.

Délibération : Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre du projet Écopôle Aquitaine à Duncan Lewis - Scape Architecture, sous réserve de la réalisation du plan de financement prévu.

4. Délibérations comptables

1. Constitution de la provision Aquitaine Métallerie

Le Président rappelle les difficultés rencontrées avec l'entreprise lors de la construction du centre de loisirs intercommunal, le paiement de 11 362.00 € TTC et la non-réalisation des travaux.

Conformément à la réglementation en vigueur, la collectivité a obligation de provisionner dès qu'un recouvrement s'avère compromis.

Délibération : Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide de constituer une provision au compte 6817 pour la somme de 11 362 €

2. Reprise de la provision EMC²

Le Président rappelle à l'Assemblée :

- le litige qui oppose la société EMC² à la CDC
- la constitution, en 2008, de la provision à hauteur de 184 092.40 € HT) sur le budget annexe Intervention Économique,
- le troisième paiement partiel de 21 032.10 € intervenu en 2011.

Il convient de constater le versement effectué et de procéder à la reprise partielle de la provision.

Délibération : Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, accepte la reprise partielle de la provision.

3. Admission en non valeur - budget annexe SPANC

Vu le non paiement d'un diagnostic d'assainissement et l'impossibilité de retrouver le débiteur, résidant à l'étranger, le Président informe qu'il convient de procéder à une admission en non valeur de 60 €.

Délibération : Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide l'admission en non-valeur du titre pour un montant total de 60 €

5. Questions diverses

1. Projet de Schéma Département de Coopération Intercommunale

Le Président précise que le regroupement des CDC permettra d'augmenter les recettes et le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF).

La dernière réunion s'est tenue le matin même.

Rappel proposition n°3 du SDCI : « fusion de la communauté de communes de Montaigne en Montravel, de la communauté de communes du Gursonnais, du syndicat intercommunal d'aménagement touristique du Gurson, du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Villefranche-de-Lonchat, du syndicat intercommunal du regroupement pédagogique des coteaux Vélignes-nord, et du syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Saint Méard de Gurçon et Fougueyrolles »

Il informe que S. Fourcaud, membre de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a déposé un amendement à la proposition n°3, pour le retrait du projet de fusion des 4 syndicats.

Dans le même temps T. Boidé, Président de la CDC du Gursonnais a déposé un amendement, pour le retrait du projet de fusion des 2 syndicats (SIAT de Gurson et SIVOS de Villefranche-de-Lonchat).

Puis les amendements ont été retirés. Ils doivent être revus et redéposés pour être débattus à la prochaine réunion 19 décembre 2011.

30 % des syndicats de Dordogne ont été supprimés, le schéma sera arrêté le 31.12.2011 mais des adaptations pourront encore se faire pendant la mise en œuvre.

2. Projet d'aménagement de la ZA des Réaux

Le Président, informe de l'avancée du dossier.

En tant que Maire de Vélines, il a reçu du cabinet PLAN (architecte des investisseurs à la Zone d'Activité (ZA) des Réaux), le projet d'aménagement du giratoire. Le permis de construire n'a pas encore été déposé.

3. Écopôle

Il est prévu qu'autour d'Écopôle Aquitaine, une zone d'agriculture bio permette de fournir les cantines scolaires en produits frais.

4. Halte ferroviaire à Vélines

Le Syndicat Départemental d'Énergies (SDE 24) se rendra sur le site le 15.12.2011 pour un début de chantier en janvier 2012. Pour faire suite à la requête de S. Fourcaud lors du dernier Conseil, la demande de mise en lumière du giratoire des Réaux sera effectuée.

La séance est levée à 21h15.